



# LA LETTRE

## aux adhérents

n°  
23  
janvier  
2003

maison des Associations 1, rue Tavan 13100 Aix-en-Provence • [aix@attac.org](mailto:aix@attac.org) • [www.local.attac.org/13/aix](http://www.local.attac.org/13/aix) • 06 83 41 89 51

## ■ Les enjeux militants 2003

En 2002, deux facteurs auront sensiblement bouleversé le champ de notre réflexion et de notre action militantes: au plan mondial, le poids croissant de la politique militaro-économique des USA (suite aux attentats du 11 sept. 2001); au plan national, le choc de l'accession de l'extrême-droite au second tour des présidentielles. Dans les deux cas, l'émotion et l'irrationnel se seront substitués à la réflexion politique: les médias auront affirmé la nécessité d'une attaque de l'Irak pour alimenter le manichéisme primaire du "bon libéralisme" contre le "mauvais terrorisme". Et, en étalant à longueur de temps les effets de "l'insécurité", ils auront contribué à en masquer les causes ("l'insécurité sociale") pour développer un climat populiste justifiant ensuite les politiques les plus réactionnaires et liberticides.

Bref: jamais un travail d'éducation populaire n'aura jamais été aussi nécessaire qu'aujourd'hui, sur des chantiers on ne peut plus diversifiés. D'une part les priorités développées il y a quatre ans restent d'actualité: la promotion d'une taxe type "Tobin", la lutte contre les paradis fiscaux et la criminalité financière, la réclamation de l'annulation de la Dette des PVD, la préservation d'un système équitable de retraites et le rejet des fonds de pension, la défense des services publics et le combat contre l'AGCS, la dénonciation du pouvoir opaque de l'OMC et des grandes institutions internationales, la condamnation de la brevetabilité du vivant, la promotion d'un développement durable et d'une économie solidaire... D'autre part, de nouveaux chantiers sont ouverts: le rejet d'un conflit militaire mondial et la mise en évidence de ses véritables causes, la Convention pour l'avenir de l'Europe, la lutte contre la précarité et pour le plein emploi, les effets pervers de la décentralisation, la criminalisation du mouvement social, la propagande des médias... pour n'en citer que quelques uns. La multiplicité de ces axes rend indispensable la définition d'une véritable stratégie globale.

Or, autant le récent FSE de Florence laisse espérer la naissance prochaine d'un véritable réseau de contestation à l'échelle européenne (ralliant le mouvement associatif, les forces politiques et les partis politiques), autant, au sein de nos propres structures, on peut craindre un essoufflement. Disons-le: le taux de participation lors de la dernière Assemblée générale d'Attac France est décevant, venant d'une association qui en appelle à la démocratie participative.

Le 11 janvier, Jacques Nikonoff, notre nouveau président, conviait l'ensemble des présidents des comités locaux à procéder à un état des lieux visant à coordonner nos efforts autour d'un dispositif dont le but est d'harmoniser nos énergies et les "économiser" pour les rendre plus efficaces, alors que d'importantes échéances se profilent en France: la mobilisation contre le G8 (en juin à Évian) et la participation au 2<sup>nd</sup> FSE (à Paris-Saint-Denis à l'automne). Ainsi, un Forum social départemental se déroulera du 1<sup>er</sup> au 3 mai à Marseille, à l'organisation duquel chacun d'entre nous est convié. Il aura pour premier objectif de fédérer les énergies militantes locales avant ces deux rendez-vous.

Le 5 mars, notre propre prochaine Assemblée générale rendra compte de cette "planification stratégique" et, à la différence de celle de l'an dernier, sera conçue de sorte que chacun d'entre nous puisse s'approprier au mieux les enjeux, en participant à l'élaboration du projet d'orientation 2003-2004.

Cette AG sera l'occasion de renouveler le Conseil d'administration de notre comité, lequel élira à son tour un nouveau président. Le mois prochain, le rapport d'activité et le rapport financier vous seront adressés avec le matériel de vote. Dès à présent, nous lançons un appel à candidatures: non seulement pour le renouvellement du CA mais pour la prise en charge de tâches ponctuelles (telles que l'organisation du FSD 13) et l'animation des groupes thématiques.

Compte tenu de l'importance des enjeux qui viennent d'être rappelés, je formule au nom de notre CA le vœu que, dès ce début d'année, nos forces militantes s'imposent davantage en nombre et en efficacité.

Joël Decarsin

### **Café Attac Citoyen: jeudi 16 janvier, 19h30**

#### **"le Procès de la dette"**

pièce écrite par des femmes de Dakar, interprétée par des adhérents d'Attac et comédiens de la région.  
Accusés : le FMI, la Banque Mondiale, les Etats du G7 et les gouvernements du Sud; victimes : les populations du Tiers Monde, en particulier les femmes.

École des Beaux Arts, rue Émile Tavan, Aix

### **Café Attac Citoyen: mardi 11 février, 19h30**

#### **la démocratie en question**

avec Arrina Latz, conseillère municipale à Aix (Verts) et membre d'Attac Pays d'Aix

Entre autres questions soulevées: le sens des réformes décidées par les derniers gouvernements successifs; la faisabilité d'une "démocratie de proximité" à Aix .

Salle Voltaire, 11, rue des Muletiers, Aix

## ● A G E N D A ●

- **mercredi 15 janvier, 19h**  
**cours d'économie** de R. Gallimard  
annexe du centre Jean-Paul Coste  
contact: Méline Martin
- **jeudi 16 janvier, 19h30**  
"Café Attac Citoyen" (voir ci contre)  
**Le Procès de la Dette**  
École des Beaux Arts, rue Émile Tavan
- **samedi 18 janvier, 14h30**  
**Journée internationale contre la Guerre** (voir page 4)  
Marseille, Porte d'Aix
- **mardi 21 janvier, 19h30**  
**Pour un commerce respectueux de l'homme et de l'environnement: l'alternative du commerce équitable** avec *Artisans du Monde*  
Salle du Cèdre (Agesa), rue du Deffens (bus n°4, arrêt "Grande Thumine" et bus n°6 et 10, arrêt "le Deffens")
- **mardi 4 février, 19h30**  
**Quel avenir pour le logement social aujourd'hui ?**  
avec Nathalie Leconte, présidente de l'union locale de la CLCV (Confédération de la Consommation, du Logement et du Cadre de Vie)  
Salle du Cèdre, Jas de Bouffan
- **mardi 11 février, 19h30**  
"Café Attac Citoyen" (voir ci-contre)  
**La démocratie en question**  
Salle Voltaire, 11, rue des Muletiers
- **mardi 18 février, 19h30**  
**Les OGM: pourquoi et comment on veut nous les imposer ?**  
Salle du Cèdre, Jas de Bouffan
- **mercredi 19 février, 19h**  
**cours d'économie** de R. Gallimard  
annexe du centre Jean-Paul Coste
- **mercredi 5 mars 19h30**  
**Assemblée générale ordinaire d'Attac Pays d'Aix**  
bilans, projets, élection du nouveau CA  
École des Beaux Arts, rue Émile Tavan

### ■ CAC du 16 janvier: "le procès de la Dette"

Nous allons enfin pouvoir jouer "le Procès de la Dette" à l'École d'Art ! Le second escalier exigé par la commission de sécurité est construit !

"Le Procès de la Dette" est une pièce écrite par des femmes de Dakar, interprétée par des adhérents d'Attac et comédiens de la région. Accusés: le FMI, la Banque Mondiale, les États du G7 et les gouvernements du Sud; victimes: les populations du Tiers Monde, en particulier les femmes.

En décembre 2000, à Dakar, deux conférences internationales pour l'annulation de la dette et l'élaboration d'alternatives de développement ont permis, grâce à une représentation panafricaine unique en son genre, de dégager un large consensus en matière de relations Nord/Sud. Le premier sommet, "Pour l'annulation de la Dette, des résistances aux alternatives", était organisé à l'initiative d'Attac, du CADTM, du CONGAD (Sénégal), de Jubilé-Sud, avec des représentants de 40 pays, dont 22 d'Afrique. Pendant la première semaine précédant ce sommet, la Coalition des femmes, regroupant des femmes de banlieue, des mères de famille, des lycéennes, des syndicalistes et des artistes, a élaboré et écrit le scénario. Le "Procès" fut joué par ces femmes africaines en ouverture du sommet. La pièce a ensuite été rejouée plusieurs fois en Belgique et est demandée pour être jouée au Mali et au Togo. Elle est un procès virtuel mettant en accusation les Institutions Financières Internationales, le G7 et les gouvernements du Sud dans "la spirale infernale de la Dette" et l'augmentation de la pauvreté des pays du Sud.

Elle sera l'occasion d'un débat sur la Dette du Tiers Monde et des moyens d'actions en vue de son annulation. L'action juridique est en effet une des pistes à explorer parmi d'autres. Les mouvements sociaux dans de nombreux pays l'ont bien compris. C'est un axe d'intervention pour la mobilisation anti-dette au niveau mondial. Faute de pouvoir plaider devant de vrais tribunaux, plusieurs mouvements ont créé leurs propres tribunaux populaires dans toute l'Amérique Latine. Le dernier, "le tribunal international de la dette", s'est réuni à Porto Alegre en 2002. Tous ces procès fictifs ont un rôle fondamental d'ordre éthique, mais s'appliquent également sur un travail juridique basé sur des chartes internationales. Ils ont également pour objectif de créer une mobilisation populaire, un véritable rapport de force car le droit ne devient un moyen que dans la mesure où on est capable de l'imposer ou de le défendre par des mobilisations.

Jocelyne Ducrocq

### ■ CAC du 11 février: la démocratie en question

Que signifient, dans les conditions d'aujourd'hui, face aux immenses besoins de la population dans le domaine de la démocratie et de sa pratique au quotidien, les réformes décidées par tous les gouvernements qui se sont succédées depuis 14 ans, pour aboutir au projet de loi sur la décentralisation chère à M. Raffarin? Peut-on formuler une critique radicale des institutions qui se disent démocratiques? Quelle vision neuve est-il possible d'envisager? Les conditions sont-elles réunies à Aix permettant l'exercice d'une authentique "démocratie de proximité"? Autant de questions ouvrant des perspectives d'actions militantes.

Vincent Porelli

▲ **Attention !** Exceptionnellement, ces deux CAC ne se dérouleront pas le mercredi !

## ■ GROUPES THÉMATIQUES

Participer aux réunions des groupes thématiques, c'est le meilleur moyen à la fois pour se former soi-même et préparer l'information des "Cafés Attac Citoyens". Il est possible de s'y inscrire à tout moment en contactant les animateurs.

Voici le calendrier de quelques groupes :

groupes thématiques	dates et lieux	contacts	
Économie solidaire	mercredi 5 février, 19h30 mardi 4 mars 19h30, bar du Palais, 1 <sup>er</sup> étage	Ernest Hussy	04 42 92 67 15
"Attac au Jas"	mardi 14 janvier et 11 février, 19h30 salle du Cèdre, Jas de Bouffan	Nicole Jarrié	04 42 63 27 05
Annulation de la dette	jeudi 6 février, 19h00 chez Raymonde Lagune	Raymonde Lagune	04 42 96 66 46
Contact avec les partis politiques	lundi 3 février à 20h00 chez Laurent Kriger	Laurent Kriger	04 42 27 19 69
Démocratie	chez Vincent Porelli, (jour à préciser)	Vincent Porelli	04 42 93 11 68
"Attac Jeunes"	mardis 14 janvier et 28 janvier à 19h00 bar de la Madeleine, 1 <sup>er</sup> étage place des Prêcheurs	Moritz Hunsmann	04 42 63 22 14

## ■ MALGRÉ LES ACTIONS DÉJÀ ENTAMÉES PAR NOTRE COMITÉ...

Dans le cadre de la "Campagne européenne contre l'AGCS", notre comité est intervenu auprès des élus nationaux des Bouches du Rhône et des députés européens de la région PACA, en les invitant à signer une pétition citoyenne.

Dès le mois de juin (cf *Lettre aux Adhérents* n°21) nous avons alerté Maryse Joissains (UMP), députée de la 14<sup>ème</sup> circonscription, et lui avons envoyé (à sa demande) un complément d'information relatif à l'accord lui-même. Puis nous lui avons fait part des "fuites" concernant les "requêtes" et "offres" de libéralisation préparées par le comité 133 de la commission européenne, et nous lui avons demandé de signer "l'Appel de parlementaires contre la libéralisation des services publics sous l'égide de l'OMC et pour la transparence et le contrôle démocratique sur les négociations". Elle a signé la pétition citoyenne qui appuyait cet appel, et nous aurions dû être reçus le 6 janvier par son directeur de cabinet parlementaire, mais pour des raisons de santé, il a reporté ce rendez-vous au 15. Nous devons reprendre contact avec Christian Kert (UMP), de la 11<sup>ème</sup> circonscription, qui s'est manifesté suite à nos différentes démarches.

En ce qui concerne les cinq députés européens de la Région PACA, nous avons été reçus, suite à notre entrevue avec Jean-François Picheral (PS), sénateur des Bouches du Rhône (voir *Lettre* n°21), par Marie-Arlette Carlotti, déjà signataire de "l'Appel de parlementaires contre la libéralisation des services publics sous l'égide de l'OMC et pour la transparence et le contrôle démocratique sur les négociations". Elle a promis de réagir sur le fait que ce soit par des "fuites" et non par le canal réglementaire, que parvienne aux députés le calendrier des négociations sur l'AGCS.

Olivier Duhamel (PS) avait déjà signé cet Appel, mais nous l'avons néanmoins mis au courant de nos démarches.

Nous avons aussi transmis aux trois autres députés, Michel Dary (PRG), Jean Charles Marchiani (RPFIE) et Dominique Vlasto (DL) notre documentation, les références des sites donnant les "fuites" ainsi que les pétitions citoyennes. A ce jour, nous n'avons pas reçu de réponse et, à notre connaissance, ces trois élus n'auraient pas signé "l'Appel".

Nous avons ensuite adressé un mél à Harlem Desir et Annabelle Chassagnieux qui centralisent les réponses, pour les informer de nos démarches auprès de nos élus.

Dany Bruet et Michelle Fourny

## ■ ... NOTRE MOBILISATION DOIT CONTINUER ET S'INTENSIFIER !

Suite à nos premières démarches, Annabelle Chassagnieux nous a fait savoir que, le 11 décembre à Bruxelles, une délégation de quatre parlementaires européens (accompagnée de Susan George, vice Présidente d'Attac France, et Jan Willem Goudriaan, représentant de Public Services International) a remis à Pascal Lamy, commissaire européen pour le commerce, la liste des 105 (sur 626) députés européens signataires de "l'Appel de parlementaires contre la libéralisation des services publics sous l'égide de l'OMC et pour la transparence et le contrôle démocratique sur les négociations".

Lors de cette entrevue, P. Lamy, tout en prétendant vouloir préserver les services publics européens, a refusé catégoriquement de communiquer aux parlementaires et aux citoyens les bases de la prochaine négociation dans le cadre de l'AGCS. On sait par des "fuites" que l'Union Européenne demande à ses partenaires de l'OMC, l'ouverture de services publics comme la poste, les transports, la recherche scientifique, les services de l'eau. Actuellement, l'Union Européenne va, sur la base des "demandes" qu'elle a reçues, annoncer les secteurs qu'elle est prête à ouvrir aux firmes transnationales, mais ces "offres" sont tenues secrètes. Des "demandes" provenant des USA concernent l'enseignement supérieur.

La Commission européenne a publié sur son site ([http://europa.eu.int/comm/trade/services/pr121102\\_fr.htm](http://europa.eu.int/comm/trade/services/pr121102_fr.htm)) une prétendue consultation publique au sujet des demandes que l'UE a reçues d'autres pays à propos de l'élargissement des engagements AGCS. En fait, il ne s'agit ni d'une consultation parlementaire ni d'une consultation citoyenne tant dans son contenu que dans son processus. Ce document de 51 pages offre des résumés très courts et incomplets des demandes sectorielles reçues à ce jour par l'UE de 21 autres états membres de l'OMC.

Quant au processus, on ne voit pas du tout comment cette consultation va s'inscrire dans la position de l'UE face aux négociations AGCS. Par exemple, l'échéance fixée pour les réactions est le 10 janvier 2003. C'est moins d'une semaine plus tard que la Commission doit livrer la liste de ses offres aux pays membres. Comment les propositions pourraient-elles être sérieusement prises en considération ? La période pour réagir est beaucoup trop courte. Une annonce sur site concernant un problème aussi aigu que l'AGCS n'est pas une façon sérieuse de prendre en compte les attentes de la société civile. Toutes les parties concernées doivent être activement consultées.

Attac France a donc proposé une cyberaction exprimant à la commission notre objection à ce type de "consultation".

Nous avons aussi appris que la Belgique refuse l'application des règles du Commerce Mondial aux services éducatifs et, que, bien qu'elle n'ait pu s'opposer au sein du Comité 133 à une "demande" vis-à-vis des États-Unis dans ce domaine, elle n'acceptera aucun engagement nouveau en matière d'enseignement lors de la phase des "offres". La Finlande, l'Autriche et la Suède s'étant jointes à cette déclaration, nous aimerions bien connaître la position de la France.

Dans ces conditions, les syndicats, les groupes Attac et beaucoup d'autre ONG européennes continuent leur campagne et appellent à une manifestation internationale le dimanche 9 février 2003 à Bruxelles pour exiger un moratoire sur l'AGCS et essayer de préserver la démocratie et les services publics contre l'AGCS.

Jean et Michelle Fourny

## ■ UNE ACTION SYMBOLIQUE: L'ARBRE AUX SERVICES PUBLICS

Samedi 21 décembre à 11h30, une trentaine d'adhérents de notre comité inauguraient "l'arbre aux services publics" sur la petite place Saint-Honoré, située juste à côté du Museum d'histoire naturelle. Conçue par Gilles Meuriot et Jean-Claude Baudon, cette action visait à sensibiliser l'opinion sur la défense des services publics. Alors que le tronc et les branches maîtresses étaient embaumées de feuilles dorées, les militants, les uns après les autres, y accrochaient chacun un fanion revendicatif, un peu comme on rédigeait jadis des cahiers de doléances. Remarqué par la presse locale, et prévu pour plusieurs jours, le dispositif n'a hélas pas survécu à un acte de vandalisme commis quelques jours plus tard. J. D.

## ■ 12-19 JANVIER: CAMPAGNE NATIONALE DE SOUTIEN AUX "10 DE VALENCE"

Le 26 août 2001, 200 personnes participaient à une opération de fauchage de maïs OGM dans la Drôme. Le 15 janvier 2002, dix d'entre eux étaient jugés à Valence. Le 8 février, le verdict tombait, très lourd (peines prononcées plus sévères que celles demandées par le procureur): 3 à 6 mois de prison (ferme ou avec sursis selon les accusés), de fortes amendes et dommages et intérêts. Le procès en appel se tiendra vendredi 31 janvier à Grenoble.

La plupart des essais en plein champ ont pour but d'acquiescer des brevets pour des plantes qui tolèrent l'herbicide produit par la même firme ou pour des plantes qui génèrent leur propre

insecticide.

Ces essais contaminent les cultures environnantes. Les maintenir alors que la contamination est avérée revient à condamner toute filière non-OGM, c'est hypothéquer l'avenir de nos enfants pour augmenter les bénéfices et les dividendes de quelques-uns, et leur concéder le contrôle de la production agricole, premier maillon de la chaîne alimentaire, contrôle qui leur procurera une puissance financière et politique inouïe.

Dans un contexte sécuritaire renforcé et de contre-offensive des pro-OGM (film sur Arte le 8 octobre 2002 "OGM: Et si José Bové avait tort ?" charge

grossière occultant totalement l'aspect financier et politique des OGM), on peut craindre que la cour de Grenoble, un an après, ne fasse pas preuve de plus de mansuétude à l'égard des inculpés. C'est pourquoi Attac national organise une semaine de mobilisation du 12 au 19 janvier. Une marche de soutien aux 10 partira du tribunal de Valence le 27 janvier au matin pour arriver le 30 janvier au soir au tribunal de Grenoble. Enfin, Attac National appelle à participer à une journée de mobilisation nationale de soutien le 31 janvier. Notre comité local sera partie prenante de ces mobilisations.

Bernard Lagune

## ■ MENACES DE GUERRE EN GUERRE EN IRAK: POURSUIVRE LA MOBILISATION

Le 12 décembre 2002 à la salle du Bois de l'Aune (au Jas de Bouffan), le collectif aixois contre la guerre en Irak rassemblait 300 personnes pour une conférence-débat, point d'orgue d'une campagne de tracts et d'affiches sur le thème "leur pétrole vaut-il une guerre?"

Elisabeth Picard, chercheur et enseignante à l'IEP, a précisé les enjeux géostratégiques du conflit et, d'ores et déjà, l'impact dramatique sur les populations civiles irakiennes. Pierre Tartakowsky, pour Attac-France, a rappelé que le conflit armé était en quelque sorte l'aboutissement des politiques libérales combattues par les mouvements altermondialistes.

Enfin, un représentant local du mouvement étasunien "Not In Our Name" a exposé la force de la contestation de la politique de G.W. Bush aux USA, la lecture du "serment de résistance" montrant la détermination actuelle des opposants à la guerre (à cet égard, consulter le site [www.notinourname.net](http://www.notinourname.net)).

Cette conférence, et la manifestation régionale à Marseille qui lui succédait le 14 décembre, ne sont que des étapes. Des initiatives nationales et internationales sont prévues le 18 janvier et le 15 février (voir ci dessous un extrait du communiqué d'Attac France). Le collectif aixois se réunit chaque mercredi à 21h au local associatif 27, rue du Félibre Gaut.

Gérard Guieu

### ● Extrait du communiqué d'Attac France (9 janvier 2003) :

Journée nationale d'action du 18 janvier : sur la base de l'Appel Européen de Florence, cette nouvelle journée unitaire s'inscrit dans la préparation de la mobilisation dans les capitales européennes du 15 février.

Le contenu spécifique de cette journée sera marqué par une interpellation ferme en direction des autorités françaises: nous demandons que la France, qui préside le Conseil de sécurité des Nations Unies depuis le 1<sup>er</sup> janvier, prenne toutes les mesures en son pouvoir pour empêcher cette guerre, y compris l'usage de son veto. Nous exigeons qu'elle ne participe en aucun cas à une éventuelle intervention militaire. Nous demandons que la représentation parlementaire débattre et se prononce clairement dans ce sens. Une "Adresse au Président de la République" sera rendue publique mercredi 15 janvier lors d'une conférence de presse.

La journée du 18 janvier sera également marquée par d'importantes manifestations dans le monde, en particulier aux États-Unis dans plus de 100 villes (voir [www.unitedforpeace.org](http://www.unitedforpeace.org)). Nous proclamons notre solidarité avec un mouvement qui marque chaque jour des points dans l'opinion américaine.

## ■ LA DISTRIBUTION DE L'EAU: UN ASPECT SINGULIER DU DRAME PALESTINIEN

Michaël Negre est un étudiant français qui, après des études d'arabe, a passé l'année scolaire 2001-2002 à Ramallah avec sa compagne Myriam, franco-palestinienne dont les parents enseignent tous deux à l'université palestinienne de Bir-Zeit. Durant cette période, il a rédigé son mémoire de maîtrise sur le thème de "l'Eau à Ramallah".

Son exposé a porté sur ce thème ainsi que sur la situation générale en Palestine. A travers des cartes décrivant les différents aquifères et un historique détaillé de la construction des infrastructures et de la gestion administrative de l'eau en Israël et en Palestine, Michaël nous a expliqué la situation actuelle: aujourd'hui sur un total théorique de 2596 millions de m<sup>3</sup> par an, 1907 millions seulement sont réellement extraits, dont: 253 millions (13%) vont aux Palestiniens (lesquels représentent 30% de la population,

soit un ratio de 87 m<sup>3</sup>/an/hab) et 1654 aux Israéliens (soit 87 % du total et un ratio de 300 m<sup>3</sup>/an/hab). Or, l'OMS estime qu'il y a pénurie d'eau en dessous de 1000 m<sup>3</sup>/an/hab et seuil critique en dessous de 500 m<sup>3</sup>/an/hab.

Pourtant, il y a des possibilités à la fois en eau douce et à travers des études sur le dessalement de l'eau qui pourrait soulager en particulier la zone de Gaza, très affectée. Malheureusement, ni les accords d'Oslo ni ceux de Tabah n'ont vraiment abordé le problème en profondeur et la décision finale revient toujours en fin de compte à Israël.

Si vous êtes intéressé par cette question, contactez Jocelyne Ducrocq <[joeducro@club-internet.fr](mailto:joeducro@club-internet.fr)> ou Marielle Gros <[airelles@nnx.com](mailto:airelles@nnx.com)> du groupe "dette"

Marielle Gros

## ■ 2003: L'ANNÉE DE TOUS LES DANGERS POUR L'AVENIR DES RETRAITES !

Lors de ses vœux à la nation, le Président de la République a lancé l'offensive sur les retraites. Son discours disait en substance: "Soyez courageux, braves gens, cela va faire mal, mais dormez en paix, je veille sur vous". Nous disons au contraire: "Restons éveillés". Car dès sa création, Attac s'est préparée à cette échéance. Nous sommes nombreux à démontrer les relations existant entre l'insistance mise sur cette question de la "rénovation du système des retraites" et le mouvement de drainage de l'épargne populaire vers les institutions financières privées: fonds d'investissements, compagnies d'assurances, banques- qui lorgnent sur le magot des 170 milliards d'Euros (1100 milliards de francs) distribués aux retraités chaque année. Plusieurs rencontres ont déjà eu lieu à Aix sur cette question.

Le 11 décembre, Patrick Morvan, membre d'Attac et de la Fondation Copernic, indiquait les pièges à éviter dans la période à venir et nous redonnait confiance en notre capacité à résister aux projets du Médef. Voici les grandes lignes de son intervention.

### Les retraites au péril du libéralisme

Pour tout observateur attentif, la "campagne d'information" sur la question des retraites se présente sous une forme qui déroutait vite les meilleures volontés. En fait, derrière ce discours apparemment technique se cachent des enjeux politiques considérables nécessitant, pour les comprendre et les résoudre, un engagement citoyen

1) Commençons par combattre deux idées reçues:

#### La catastrophe démographique annoncée

En France, comme dans d'autres pays développés, on fait moins d'enfants et on vit plus longtemps. Ce phénomène bien connu des démographes est précisément à rapporter au développement économique et social qui a permis des avancées considérables dans les domaines de l'alimentation, de l'hygiène et de la santé, de l'éducation et de la culture, lesquels ont fait régresser la mortalité infantile et le taux de fécondité et augmenter au contraire l'espérance de vie. Au moment où la mondialisation se développe, à l'heure où se construit l'Europe, cette chance nous est présentée comme une malédiction. Car pour les théoriciens libéraux, ce phénomène entraînerait l'invalidation du régime des retraites par répartition et conduirait les gouvernants à prendre des mesures drastiques qu'il s'agirait d'imposer, bon gré mal gré, à l'ensemble de la population.

Cette assertion est en réalité un mensonge théorique, qui fait l'impasse sur la vraie question politique qui est de savoir quelle sera la richesse produite aux échéances-butoirs que l'on nous présente comme l'horizon indépassable de notre société, et comment cette richesse sera répartie entre ce qui doit revenir à la rémunération du capital et à celle du travail dans l'ensemble de la nation, de l'Europe et du monde.

Or, à titre d'exemple, il faut savoir qu'en France, depuis 1980, la part réservée au travail dans le partage de la valeur ajoutée au niveau national a régressé de 69% à 60%; selon les

souhaits des théoriciens du Medef, il serait nécessaire de la diminuer encore pour l'amener à un taux de 40%.

#### La France n'a rien fait pour résoudre ce problème.

Ceci est faux, puisque, déjà en 1993, en l'absence de tout débat démocratique, le gouvernement Balladur a mis en place une réforme qui a considérablement dégradé les conditions d'attribution des retraites du secteur privé.

2) Quels sont les projets en cours ?

Pour le Medef, toute augmentation des cotisations, quel que soit le cas de figure envisagé, est non négociable. C'est pourquoi, dans les projets avancés, et quelle que soit la multiplicité des solutions possibles, on n'en retient qu'une: l'allongement de la durée des cotisations. La durée serait "harmonisée" pour ramener dans un premier temps tous les régimes à 40 ans, mais on omet de dire qu'ils étaient tous à 37 ans 1/2 il y a moins de 10 ans.

En fait, l'augmentation de la durée des cotisations est le moyen choisi pour diminuer le montant des pensions. Le temps de la vie active diminue, non du fait du salarié, mais suite à la situation du marché du travail (études plus longues, précarité, retraites anticipées). Dans les conditions actuelles, concrètement, la retraite à taux plein se révélera impossible. C'est pourquoi, pour faire passer la pilule de ces projets délictueux, il y faut un bel emballage.

Au nom de la liberté, on parle de "retraite à la carte" ou, pire, de "neutralité actuarielle". L'idée, c'est qu'en faisant référence à un âge limite, le Médef envisage carrément 70 ans ou même pas d'âge limite du tout - on dirait aux futurs retraités qu'ils ont "le choix" entre percevoir une pension plus faible plus longtemps ou percevoir une pension plus élevée moins longtemps.

Dans un contexte d'insécurité économique achevé, ou nul ne saura de quoi demain sera fait, on imagine aisément comment se fera le choix du salarié. Bien entendu, personne ne peut contester le principe d'une retraite à

la carte. Mais il faudrait pour cela vivre dans un contexte politique qui ne crée pas l'insécurité économique.

Au nom de l'égalité, on veut niveler tous les régimes de retraites par le bas. Et on y prépare les esprits en entretenant à grand renfort de propagande la division entre fonctionnaires, régimes spéciaux et secteur privé.

3) Comment se défendre ?

En montrant la faisabilité d'une réforme des retraites positive, débattue démocratiquement, envisageant d'autres scénarios que ceux imaginés par les officiels des rapports, inféodés aux analyses du Médef. Pour répondre à la question de savoir comment on paiera les retraites, il faut d'abord se demander avec quoi on les paie, qu'elles soient distribuées sous le régime de la répartition ou de la capitalisation. Réponse universelle: avec les ressources dont on dispose au moment où il faut les payer. Ainsi, la seule question qui se pose pour répondre à cette question est celle de savoir, à une échéance donnée, quelle sera la richesse produite et comment s'effectuera le partage de la valeur ajoutée, entre les entreprises, les actionnaires, les banquiers, l'Etat et les salariés. Or ceci ne résulte pas de calculs techniques mais de choix politiques. A l'inverse, les "calculs techniques" sont là pour justifier des politiques économiques qui ne disent pas leur nom afin d'emporter la conviction des moins informés. Pour en témoigner, rappelons pour finir que la Fondation Copernic s'est livrée à un calcul macro-économique: si l'on en revenait simplement au partage de la valeur ajoutée, qui présidait à l'assiette des cotisations retraites dans les années 1980, soit 69%, il n'y aurait pas de problème de retraite pour les années à venir.

Il serait souhaitable de réactiver rapidement un groupe de travail se proposant de suivre au plus près l'évolution de ce dossier et de proposer des actions propres à combattre la propagande qui va bientôt s'organiser.

Christiane Benlian

## ■ UNE RENCONTRE AVEC DES MILITANTS SOCIALISTES

Après avoir présenté l'AGCS au sénateur Jean-François Picheral (cf *Lettre* n°22), notre groupe ("contact avec les partis politiques") a été invité par la section aixoise du PS à faire un exposé sur ce même sujet, lors d'une réunion qu'elle consacrait aux services publics. Le 6 décembre, nous étions trois "attaquants" invités à qui l'on avait prié de présenter en dix minutes le dispositif de l'OMC ainsi que nos propres critiques et propositions! Notre exposé a en fait duré plus de deux heures et s'est transformé en conférence-débat.

Les militants que nous avons rencontrés n'avaient jamais entendu parler de l'AGCS. Nous avons pu leur démontrer les conséquences du pouvoir occulte des structures de type OMC sur le quotidien des populations mondiales; nous leur avons également démontré en quoi ce pouvoir constitue une offense à la démocratie, par la pression qu'il exerce sur les gouvernements étatiques. En quoi il constitue surtout un vecteur de la doctrine libérale. Nous avons enfin rappelé que celui qui défend le plus ardemment cette doctrine n'est autre que le Com-

missaire Européen au commerce: Pascal Lamy,... membre du PS !

Ce qui nous a amené à interroger les militants sur les raisons qui ont amené leur parti à privatiser plus qu'aucun autre pendant la Vème République. Visiblement, nous n'étions plus considérés par le PS comme les représentants d'un "mouvement éphémère" (expression de Lionel Jospin utilisée à Porto Alegre pour qualifier Attac) mais comme les porteurs d'une réflexion globale et approfondie.

Laurent Kriger

## ■ FORMER DES FORMATEURS A UNE VÉRITABLE ÉDUCATION POPULAIRE

La formation et le travail sur les idées sont des armes que nous pouvons utiliser pour lutter contre le libéralisme. Actuellement, notre comité local décline son rôle d'éducation populaire sur plusieurs niveaux: les conférences, les cafés citoyens, les réunions-débats dans le quartier du Jas de Bouffan et le cours d'économie de Renaud Gallimard. Par ailleurs, chaque année, une vingtaine d'adhérents d'Aix participent à l'Université d'été.

Nous avons acquis une certaine expérience sur laquelle nous devons nous appuyer pour aller plus loin. Il nous faut en particulier nous insérer dans le processus de renforcement du dispositif de formation mis en place par Attac pour 2003. Pour cela, le comité a désigné des "correspondants formation" qui vont faire partie d'un réseau national. Cela signifie qu'ils participeront à des week ends de formation de formateurs sur les différentes thématiques d'Attac et qu'ils fonctionneront en réseau avec, d'une part les commissions thématiques au niveau d'Attac National, d'autre part les autres correspondants formation des autres comités locaux. Cela facilitera en particulier la mutualisation des supports de formation et les échanges sur les différentes pratiques. Ainsi j'ai participé en décembre au week end de formation sur les services publics, Christiane Benlian va participer en janvier à celui sur les retraites, Raymonde Lagune à celui sur les institutions financières internationales, etc ....

S'associer à un réseau national de formation nous permettra non seulement d'améliorer ce que nous faisons déjà mais aussi de développer une "culture commune Attac" et d'avancer dans notre réflexion et pratique d'éducation populaire (qui ne peut pas être fondée uniquement sur le mode traditionnel de transmission de connaissances).

Nous aurons donc comme objectifs en 2003 de renforcer nos dispositifs existants, de faire un état des lieux des formateurs potentiels sur la région, de réaliser des actions communes de formation avec les autres comités du département, d'associer à chaque fois que c'est possible un membre d'Attac Aix aux week ends thématiques de formation de formateurs, de mettre en place des formations "accueil aux nouveaux adhérents", de créer des équipes de deux à trois personnes capables, sur des thématiques Attac données, d'intervenir, à la demande et ponctuellement, dans des maisons de quartiers, des entreprises, auprès de syndicats, d'associations, etc ...

Anne-Marie Alary

### ■ DROIT DE RÉPONSE

Le 1<sup>er</sup> décembre, dans un article consacré à l'AG de La Rochelle, *le Monde* affirmait que "les fondateurs" de notre comité avaient signé un texte de démission d'Attac, y jugeant la démocratie "pesante" parce qu'il faut "s'en remettre au pouvoir et à la clairvoyance d'un seul ou d'un groupe dirigeant auto-institué".

Nous avons envoyé un démenti (paru en partie le 25 décembre), signalant que le texte en question n'était signé que par cinq personnes, dont quatre fondateurs (sur un total de 44); ces ex-adhérents ne s'impliquant plus dans notre comité depuis deux ans.

Nous avons par ailleurs demandé à la journaliste si elle comptait accorder la parole aux autres adhérents, les plus nombreux: celles et ceux qui, par les actions qu'ils mènent dans leurs comités, contribuent à l'efficacité de notre association et sans qui celle-ci ne serait rien. Pas de réponse à ce jour. J. D.

### ■ APPEL A BONNES VOLONTÉS

Lancé officiellement le 8 janvier, le Forum Social Départemental 13 s'organise en commissions: administration générale (secrétariat, achat, trésorerie), intendance (restauration, transport, hébergement), conférences, communication, réseaux (syndicats, mouvement social, partis politiques), animation, sécurité... Le plus gros projet auquel se soit attelé notre comité nécessite l'appui d'un grand nombre de militants. Un appel à volontaires est lancé pour participer aux commissions, en particulier la trésorerie.

D'autre part, notre comité recherche un webmestre et un modérateur de listes électroniques dans les meilleurs délais.

Plus nombreux, plus efficaces !...

Contact: Dany Bruet 06 03 15 02 74  
dbruet@infonie.fr

### ■ CARNET

**Michèle Boudet** s'en est allée, peu avant Noël, au terme de ce qu'on appelle une longue maladie.

Vice-présidente de notre comité de 2001 à 2002, elle était connue des habitués des Cafés Citoyens pour son caractère entier et son dévouement. Le CA, qui perd une compagne de route, garde le souvenir de son humour bout-en-train, qu'elle aura gardé presque jusqu'au bout de son chemin.

#### **Laurent Kriger**

a été élu nouveau membre du CA par cooptation, le 16 décembre.

#### **Bernard Lagune**

membre actif de notre comité, sera délégué Attac à Porto Alegre 2003